

Pas d'images ? [Version web](#)



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL COVID-19

1- Indiquez-nous le statut (OUVERT OU FERMÉ) de votre commerce/entreprise : <http://urbain.saint-lambert.ca/covid-19-votre-commerce-est-il-ouvert-ou-fermeacute.html>.

2- Information en temps réel de l'état de la situation commerciale à Saint-Lambert: <http://urbain.saint-lambert.ca/covid-19-ouvert-ou-fermeacute.html>

Bonjour,

Comme le veut sa mission, la Corporation de développement économique Saint-Lambert (CDE) a pour priorité la santé des entreprises de son territoire. Ainsi, pendant cette période difficile, elle veut s'assurer que vous ayez la bonne information, représenter votre voix auprès des instances gouvernementales et faire connaître les mesures qui seront mises en place pour soutenir l'activité économique.

Au cours des derniers jours, les gouvernements ont mis en place des mesures exceptionnelles pour freiner la propagation de la COVID-19. Ces mesures sont nécessaires mais ont une incidence sans précédent sur les commerçants et l'activité économique du pays. Tous les secteurs d'activité seront touchés par la fermeture des lieux publics, la suspension d'événements, la fermeture des frontières, la fermeture des bars et la réduction de la capacité d'accueil des restaurants.

Nos entreprises doivent donc se préparer et miser sur toutes les ressources à leur disposition pour faire face à la situation. Nous vous invitons à suivre de manière diligente les directives émises par les différents gouvernements et organisations de santé publique en ce qui a trait à la santé et la sécurité de vos employés et de votre clientèle.

Demandes de la CDE aux autorités locales pour soutenir nos commerçants et gens d'affaires.

Pour la CDE, l'économie locale doit être soutenue par les différents paliers gouvernementaux. En ce sens, la CDE salue les mesures déjà mises en place par les gouvernements. Ceci étant dit, la CDE encourage tous les paliers gouvernementaux à poursuivre la recherche et la mise en place de nouvelles mesures (fiscales ou non) pour les PME touchées afin qu'elles puissent survivre à cette crise sans précédent.

Un des grands défis auxquels feront face nos commerçants et gens d'affaires, pendant cette période de distanciation sociale sera le manque de liquidités pour faire face à leurs frais fixes. Les mesures d'aide doivent aussi aider à résoudre ce défi.

Ainsi l'impact des taxes et surtaxes foncières, incluant la taxe d'eau ainsi que des tarifications imposées par les administrations municipales, à l'instar des impôts, constituent une ponction importante sur les liquidités des entreprises commerciales. Dans un contexte où les entreprises doivent fermer ou limiter l'accès à leur clientèle afin de protéger la santé de tous, il nous apparaît qu'une intervention rapide est également requise à ce niveau. La CDE demande que les taxes et le coût des permis soient suspendus (ou remboursés le cas échéant) pour la période visée par les mesures d'exception d'urgence sanitaire. Conscients du cadre juridique s'appliquant aux municipalités, nous demandons la collaboration de la Ville et de l'Agglomération pour sensibiliser le gouvernement du Québec à ce problème urgent, ainsi qu'à la mise en place d'autorisations permettant aux municipalités de surseoir à la perception des taxes foncières ou d'offrir une aide financière assortie.

La CDE est prête à travailler de concert avec les instances municipales, les services publiques, les commerçants et gens d'affaires pour trouver davantage de mesures d'aide et souhaite que la Ville s'engage à appuyer les actions favorisant la reprise de l'achat local.

Actions immédiates de la CDE

Dès maintenant, la CDE s'engage à :

- partager les annonces de placement de personnel et à diffuser gratuitement les annonces des commerçants quant aux mesures qu'ils prennent durant la crise;
- communiquer une mise à jour des ouvertures/fermetures de commerces via son site Internet au <http://urbain.saint-lambert.ca/>;
- publier une Infolettre pour assurer un suivi de la situation et présenter les ressources à la disposition des entreprises pour affronter la crise. L'Infolettre vous offrira un résumé de l'information sur les mesures aux entreprises annoncées par les gouvernements et pourra servir de véhicule de communication pour vous si vous le désirez ;

- demander à la Ville le retrait immédiat de la zone des « maisonnettes » du parc du Village, endroit de rassemblement et de propagation du virus;
- être disponible pour entreprendre des démarches, de concert avec la Ville, en vue de sensibiliser les instances décisionnelles aux problèmes de liquidités liés aux taxes et d'y apporter des solutions rapides et efficaces.

Je vous invite donc à vous inscrire à notre [Infolettre](#).

La CDE sera là pour vous accompagner au cours des prochaines semaines.

Meilleures salutations,

Vincent Trudel

Président du conseil d'administration

Corporation de développement économique Saint-Lambert

[Facebook Village urbain](#)

[Instagram Village urbain](#)

urbain.saint-lambert.ca

VOTRE COMMERCE (OU ENTREPRISE) EST-IL OUVERT OU FERMÉ?



Commerçants et gens d'affaires, laissez-nous savoir si vous êtes ouverts ou fermés en cette période de pandémie et des mesures que vous avez adoptées pour servir votre clientèle. L'information est automatiquement mise en ligne sur notre site Internet :

Indiquez-nous le statut (OUVERT OU FERMÉ) de votre commerce/entreprise : <http://urbain.saint-lambert.ca/covid-19-votre-commerce-est-il-ouvert-ou-fermeacute.html>

Suivez en temps réel l'état de la situation commerciale à Saint-Lambert : <http://urbain.saint-lambert.ca/covid-19-ouvert-ou-fermeacute.html>

Ce bulletin vous est présenté par la **Corporation de développement économique (CDE) Saint-Lambert**. La CDE met en oeuvre des actions et

stratégies visant à promouvoir le développement économique et commercial de la ville. info@urbain.saint-lambert.ca | 450 466-3889 # 3352 | 55, Avenue Argyle, Saint-Lambert.

Consultez notre [site Internet](#), aimez notre page [Facebook](#) et suivez-nous sur [Instagram](#) afin de ne rien manquer de nos actualités commerciales !



Corporation de développement économique (CDE) Saint-Lambert

55, avenue Argyle,
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3

Téléphone : 450 466-3889 poste 3352

Courrier électronique : info@urbain.saint-lambert.ca

Vous êtes inscrit à l'infolettre de la CDE de Saint-Lambert

J'aime

Partager

Transférer

[Se désinscrire](#)